

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire.

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance.

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à A. CÔTÉ ET C^{IE} éditeurs-imprimeurs, Québec.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE: Nominations de commissaires d'écoles et délimitations de municipalités scolaires.—Avis de l'honorable G. Ouimet.—Circularaire de l'honorable G. Ouimet.—Un extrait du dernier rapport sur l'instruction publique.—PÉDAGOGIE: Vertus que l'instituteur doit faire acquérir à ses élèves au point de vue de l'éducation morale. par F. Liénard.—Comment on devient bon instituteur. *L'Ecole primaire d'Hy.*—PARTIE PRATIQUE: I. Devoir d'invention.—II, Dictée, Les habitations et le jardin.—Explications.—Arithmétique, problèmes.—Toisé — Algèbre. — Devoirs d'élèves.—Fable à mettre en prose, Le renard et la cigogne.—DIVERS: Poésie, La mer, par Lamartine.—Une lettre étrange.

Partie officielle

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un commissaire d'école

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du huit mars courant (1882), de nommer M. Jérémie Létourneau, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Dalibaire, dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Rodolphe Guimond, qui a laissé définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du 15 mars courant (1882), de distraire de la municipalité scolaire de "Frampton Ouest," (Saint-Edouard), comté de Dorchester, les deuxième, troisième et quatrième

rangs du coin sud-ouest de "Frampton Ouest," pour les annexer à la municipalité de "Cranbourne," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nominations de Commissaires d'Ecoles

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un ordre en conseil, en date du 21 mars courant, de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir:

Comté d'Arthabaska, Saint-Valère de Bulstrade.—Le Rév. Edouard Brunel et M. Joseph Charles Hébert, en remplacement du Rév. Louis B. Dauth et de M. Moïse Hébert, qui ont définitivement quitté la municipalité.

Comté de Champlain, Sainte-Anne La Pérade (village).—M. Désiré Mayrand, en remplacement de M. Wilfred Leboeuf, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'annexions et de délimitations de municipalités scolaires en vertu de la 5^{ME} sect., 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de Chicoutimi, dans le comté du même nom, les lots treize et quatorze du treizième rang du canton Chicoutimi, ainsi que les lots treize et quatorze du dixième rang du canton Jonquière, pour les annexer, pour les

Received by M. Bois,
 March 21st 1882.